

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du **4 juillet 2013**

n°15

page 1/1

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

**OBJET : Rapport des administrateurs de la société d'équipement du Poitou (S.E.P.)
Année 2012**

Mesdames, Messieurs,

La Société d'Équipement du Poitou (S.E.P.) dispose d'un capital social de 762 196,07 €, reparti en 50 000 actions de 15,24392 €. La Commune de Châtellerault possède 18,04 % des parts de la S.E.P., et pour mémoire, la CAPC, 4,51 %, et la ville de Naintré 1,86 %. La Commune de Châtellerault est représentée au conseil d'administration par 3 administrateurs, sur 18 au total.

Les comptes clos au 31 décembre 2012 ont été approuvés lors de l'assemblée générale ordinaire le 27 juin 2013.

Lors de l'année 2012, la SEP a été retenue sur 12 opérations (cf. pièce annexée, page 24) : 1 opération d'aménagement de zone économique ; 5 opérations de superstructures en A.M.O. ; 3 opérations de superstructures en mandat ; 3 missions d'étude de programmation.

Le résultat net comptable s'établit en négatif à - 14 112 €. Le chiffre d'affaires net de 2012 a été de 5 999 489 €, contre 6 460 090 € l'année antérieure. Le résultat étant affecté aux capitaux propres de l'entreprise, ceux-ci s'élèvent à 777 281 € en fin d'exercice 2012.

* * * * *

VU l'article L 1524.5 du code général des collectivités territoriales relatif à la participation des collectivités locales et de leurs représentants aux instances des sociétés d'économie mixte,

CONSIDERANT les pièces relatives aux comptes de la société pour l'année 2012,

Le Conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'approuver le rapport d'activités de la Société d'Équipement du Poitou concernant le dernier exercice connu au 31 décembre 2012, dont une copie est jointe à la présente délibération.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de CHATELLERAULT
Transmis à la sous-préfecture, le 08/07/2013, n° 5008
Publié au siège de la mairie, le 09/07/2013

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER